



Photos de Thomas L'epoile

Rapport d'activité 2022

Service Social Maritime

Et oui les équipes du SSM peuvent faire tout ça !







Sommaire

Mot du président et présentation	p.4
Temps forts de l'année	p.8
Les équipes du SSM	p.10
Nouvelle identité visuelle	p.12
Bilan de l'activité	p.14
Accueillir le marin dans la profession	p.14
Faciliter la vie professionnelle et personnelle	p.24
Préparer la fin d'activité et accompagner les pensionnés	p.40
Relations partenaires	p.48
Mot du directeur général	p.52



Mot du Président



C'est une nouvelle année que nous venons de passer ensemble, année de solidarité, d'initiatives et d'écoutes...



Année supplémentaire où les partenariats se sont renforcés...

Année de communication au cours de laquelle il était important de faire connaître et reconnaître l'existence du SSM tout en mettant en avant le savoir-faire des équipes au profit des différentes familles professionnelles maritimes, des marins et de leurs ayants-droits.

Année où le logo du SSM se transforme, début d'une évolution plus générale pour être en capacité de mieux répondre aux attentes diverses nécessitant des accompagnements adaptées, tirant parfois les conclusions de la pandémie COVID, ect.



L'année dernière, j'évoquais les conséquences économiques, humaines et sociales de cette conjoncture, certes derrière nous mais qui, à des modifications à peine perceptibles, portent désormais de nouvelles aspirations individuelles et collectives en termes de carrière et d'évolutions professionnelles.

Le Service Social Maritime plus que jamais participe à la dynamique économique maritime et entend, par son existence et son positionnement privilégié au cœur des communautés maritimes, participer à l'attractivité du pavillon français et à l'accompagnement des métiers au commerce, à la pêche, aux cultures marines et à la grande plaisance.

Grace à ses partenariats avec l'Enim, la DGAMPA, la CNAF, l'OMB, les Abris du Marin et la SOM, le SSM offre aux populations maritimes de ces secteurs des solutions individuelles et/ou collectives.



Ensemble donc pour une prochaine année à relever ces nouveaux défis !

Hubert Carré

Président du Service Social Maritime





Le Service Social Maritime,
un réseau national de **82 salariés**

(49 travailleurs sociaux, 22 secrétaires sociales
et 11 fonctions supports)

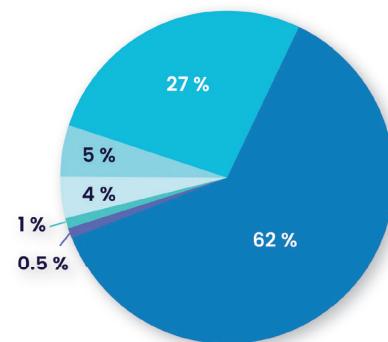


90 %
de femmes



10 %
d'hommes

La répartition de notre
Financement



- Cotisants SSM
(Armateurs et marins navigants)
- Enim
- CNAF
- Entreprises Maritimes
- DGAMPA
- ENSM



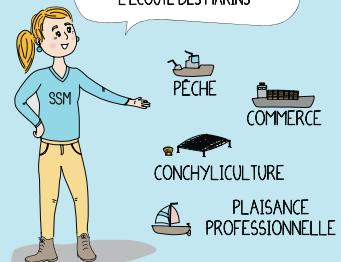
VOUS ÊTES MARINS ET VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?



QUEST-CE QUE LE SERVICE SOCIAL MARITIME ?



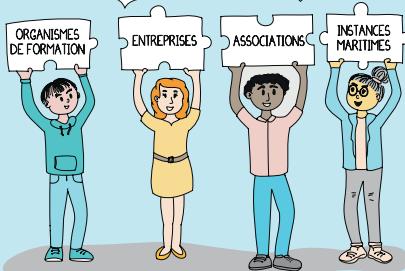
LES ÉQUIPES DU SSM SONT VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ À L'ÉCOUTE DES MARINS



AVEC QUI TRAVAILLEZ VOUS ?



POUR VOUS AIDER, NOUS TRAVAILLONS AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS



NOUS VOUS :
- INFORMONS,
- CONSEILLONS,
- ACCOMPAGNONS,
- ET ORIENTONS.

ET CONCRÈTEMENT,
QU'EST-CE QUE VOUS FAITES ?



NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION ET GARANTISONS LA CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES

NOUS NE SOMMES PAS SEULS, NOUS PRENONS APPUI SUR NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES



NOUS INTERVENONS À TITRE INDIVIDUEL

- FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DE VOTRE SITUATION
- RECHERCHER ET CIBLER LES AIDES POSSIBLES
- VEILLER AVEC VOUS À LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER
- ASSURER LE SUIVI

ET NOUS INTERVENONS AUPRÈS D'UN COLLECTIF

- ANIMER OU CO-ANIMER DES RÉUNIONS
- SENSIBILISER, INFORMER ET COMMUNIQUER DES MESURES DE PRÉVENTION
- S'IMPLIQUER DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE ET PARTICIPER À LEURS INSTANCES
- FAIRE CONNAÎTRE NOS PRATIQUES

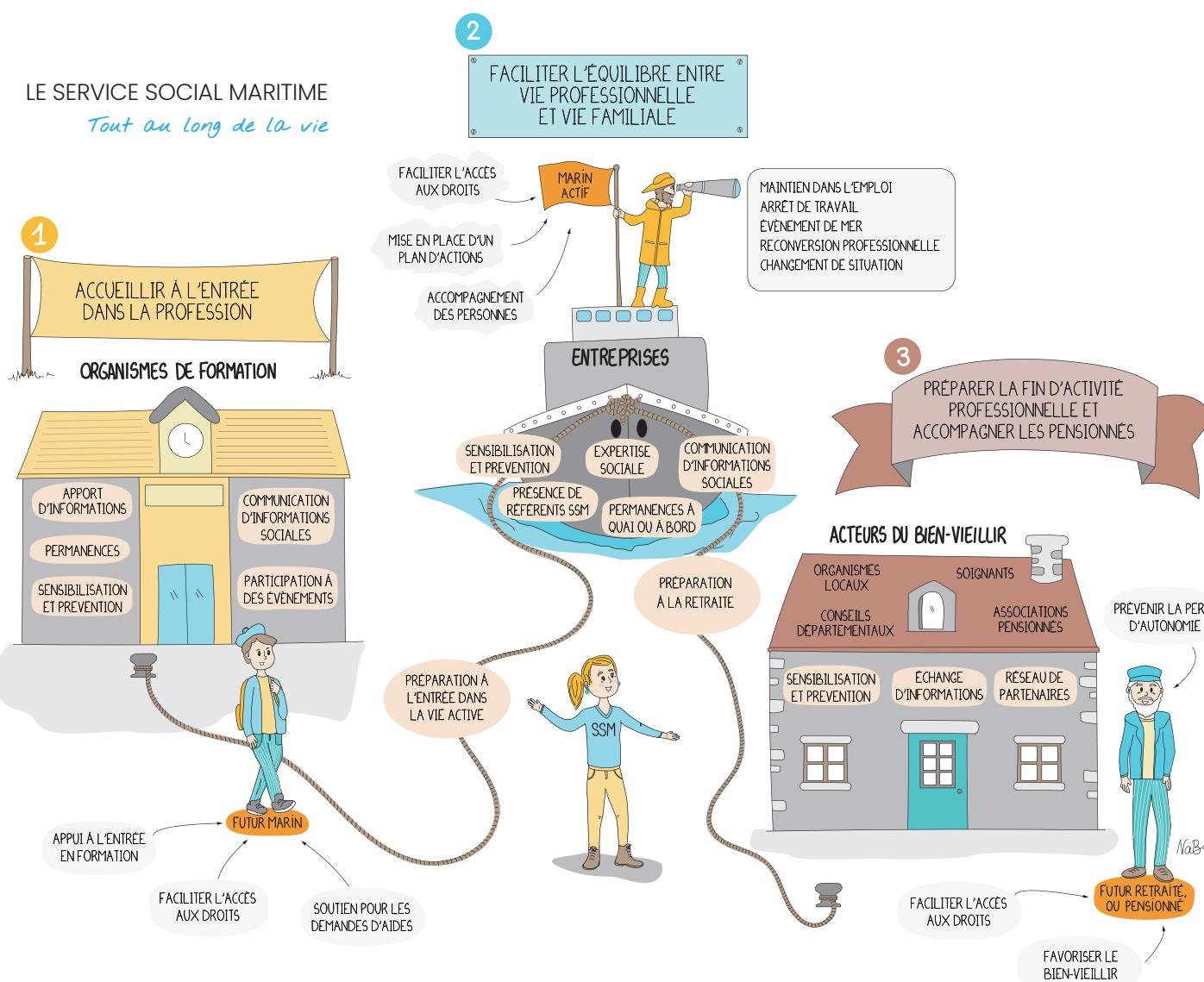
AH BON...
LE SERVICE SOCIAL MARITIME FAIT TOUT ÇA ?!



Nab*

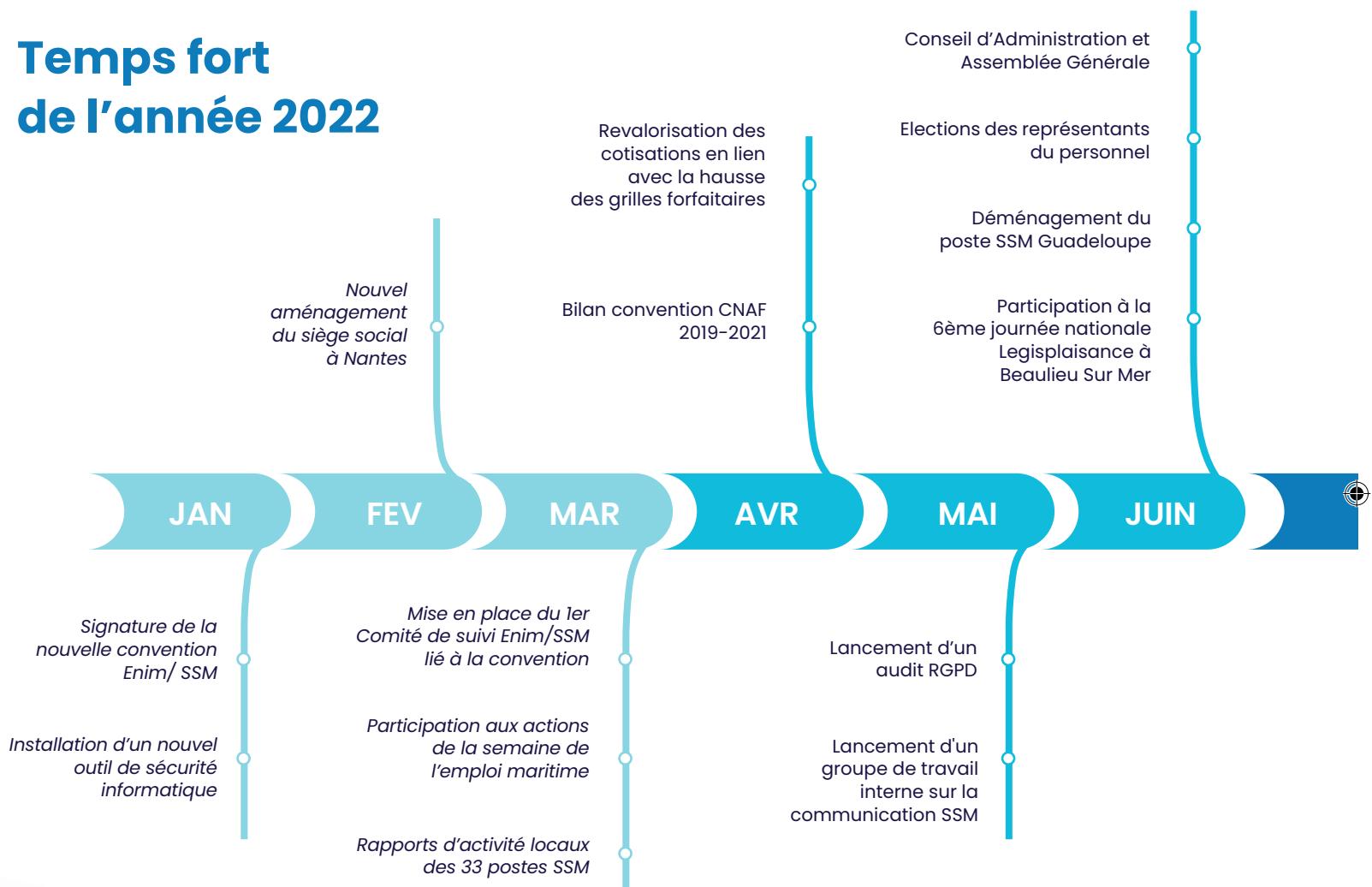


LE SERVICE SOCIAL MARITIME *Tout au long de la vie*





Temps fort de l'année 2022





* PDP = Prévention de la Désinsertion Professionnelle

SEEPH = semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

ARPIJ = atelier de remobilisation pendant l'indemnisation journalière

MOAIJ = module d'orientation avec indemnisation journalière



Les équipes du SSM

Encadrement de proximité

3 Responsables Régionales
(Nord, Ouest et Sud)

Animation des équipes et coordination des projets transverses nationaux.

+ de 40 réunions d'équipes
(sur l'ensemble du territoire)

Espace d'échange sur des problématiques maritimes communes

13 groupes projets
(internes au SSM)

Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et les harmoniser au niveau national

Formation des équipes

65

Salariés ont été formés en 2022
sur différents besoins identifiés par les équipes :

Risques psychosociaux, accompagnement social à distance, accueil du public éprouvé...

Nouvelles arrivées

11

Nouveaux salariés

9 travailleurs sociaux et 2 secrétaires sociales :

Familiarisation avec le milieu du maritime et de l'action sociale du SSM, immersion au sein d'autres équipes

Témoignage de Mainéa Bruguière

Travailleur social en alternance au poste SSM de Marseille, arrivée en mai 2022

« Dans le cadre de ma formation d'assistante sociale, j'ai eu l'opportunité de signer un contrat de professionnalisation au SSM, sur le poste de Marseille. Cette année m'a permis de découvrir le milieu maritime et ses nombreuses spécificités. Les différents secteurs d'intervention du SSM ont été enrichissants et j'ai pu rapidement acquérir un certain nombre de compétences. Bien qu'ayant un statut un peu particulier d'alternante, l'équipe de Marseille a très vite su m'intégrer. J'ai pu grâce à mes collègues gagner en autonomie et peu à peu me construire en tant que professionnelle ! »





Témoignage de Sylvie Kerreneur

Secrétaire sociale au poste SSM de Brest, arrivée en avril 2022



« Voilà déjà une année qui vient de s'écouler. L'équipe de Brest, m'a rapidement transmise une partie de ses missions, j'ai donc très vite été mise dans le bain ! Avec l'équipe nous travaillons en transversalité, ce qui nous permet de communiquer de façon harmonieuse. Nos réunions de poste bimensuelles, facilitent nos échanges et la circulation d'informations. C'est également l'occasion d'objectiver sur des partenariats et d'ouvrir des axes de communications lors de rencontres planifiées. Chaque jour de nouvelles compétences viennent agrémenter mon quotidien et contribuent à développer les différentes missions qu'offrent le poste de secrétaire sociale. Mon arrivée au poste de Brest a renforcé le travail de mes collègues. L'avenir me permettra d'apprendre à passer de la rame au gouvernail, puis à la proue et enfin d'observer les vents afin de parvenir à savoir bien gouverner mon navire : le secrétariat ! »

Témoignage de Sabrina Hammiche

Travailleur social au poste SSM de Toulon, arrivée en octobre 2022



« Depuis huit mois, je navigue entre deux territoires ; celui du Var (83) et des Alpes-Maritimes (06). Les publics et problématiques sont très variés, du fait des disparités entre ces deux départements. Tout comme les secteurs d'activités: pêche, yachttisme, transports maritimes... Mes missions peuvent donc se traduire par un accompagnement auprès de salariés de grandes entreprises, d'indépendants, de pensionnés, de veuves ou de la famille des marins. Les réponses, interlocuteurs et dispositifs à mobiliser sont variés, ce qui permet un enrichissement professionnel, d'engendrer de nombreuses connaissances et d'affiner une expertise.

Pour moi, le travail de collaboration et de partenariat avec les acteurs locaux et les entreprises (service RH, capitaines, infirmières, syndicats etc.) constituent sans aucun doute un atout majeur de ce poste, bien qu'il y en ait d'autres, en tout cas celui qui me plait le plus ! J'apprécie également participer aux évènements tel que les forums, ou encore les actions collectives, les interventions au sein des filières maritimes, qui accentuent notre visibilité et renforcent notre intervention auprès des marins. Les rencontres y sont toujours positives et les échanges permettent un meilleur accès à l'information. Je suis très contente d'avoir intégré ce poste et me souhaite de poursuivre avec la même intensité ce travail auprès des marins. »



Faire savoir notre savoir faire

Un nouveau logo

Fruit d'un travail réalisé en 2022 par un **groupe de salariés SSM**, accompagné par l'agence de communication Catalpa, le logo du SSM a fait peau neuve. Nos équipes étant nos premiers porte-paroles, il était important pour nous de les impliquer dans cette démarche et ce changement.

Nous avons souhaité **un logo plus moderne et dynamique**, tout en maintenant l'attachement au bleu et à la vague, faisant référence au milieu maritime.

Ce changement de logo reflète la confiance, l'optimisme et le dynamisme de notre association. Il est accompagné d'une nouvelle charte graphique cohérente et homogène.



VOTRE SERVICE SOCIAL MARITIME
Tout au long de la vie

LE SSM EN CHIFFRE

170	lieux de permanences sur l'ensemble du territoire
8 600	personnes accompagnées par an
82 000	interventions sociales réalisées chaque année

Trouvez l'équipe SSM près de chez vous !

Doté d'un bon maillage géographique, le Service Social Maritime est présent dans 170 lieux de permanences et 120 établissements d'Outre-mer. Ce réseau permet à nos équipes de bénéficier d'une grande réactivité ainsi qu'une connaissance de l'environnement local et de ses spécificités.

Contacter Nous

Un nouveau site internet

ssm-mer.fr

Parallèlement, nous avons fait une **refonte graphique et éditoriale** de notre site internet.

Toujours dans un objectif de modernité, nous nous sommes orientés sur des interfaces graphiques séduisantes, claires et structurées.

Acteur de proximité, notre souhait est bien sûr que l'utilisateur (potentiel bénéficiaire) **trouve en 1 seul clic les coordonnées du SSM**, mais également plus de détails sur nos missions et nos actualités.



Susciter l'étonnement, l'attention et la curiosité

Pour accompagner cette dynamique, nous avons entamé le tournage de vidéos afin de **mieux faire connaître les services du SSM et promouvoir le travail social des équipes**. Ainsi, nous sommes partis en **immersion auprès des marins et entreprises** que nous accompagnons. L'originalité de ce projet repose sur le choix de mettre en avant les salariés pour représenter le SSM. Sur la base du volontariat, les travailleurs sociaux et/ou secrétaires sont passés devant la caméra, accompagnés de marins eux aussi volontaires.

Pour chaque scène, nous sommes partis du constat qu'encore **trop peu de gens savent exactement ce qu'est et ce que fait le SSM**. Nous avons utilisé ce constat comme levier de communication. Les vidéos sont toutes en lien avec une question ou un besoin que les professionnels du maritime se posent.

Nos métiers et pratiques sont tellement divers qu'il était impossible d'être exhaustif dans une vidéo. Nous avons donc fait le choix de faire **6 formats courts** et d'évoquer l'accompagnement sans trop en dire, invitant le public à aller se renseigner sur notre site ou à nous contacter. Ces vidéos sont disponibles sur ssm-mer.fr ou sur notre chaîne YouTube.



Photos de Thomas Troadec



Bilan de l'activité Accueillir le marin dans la profession

1 000 futurs marins
accompagnés durant l'année



13 % de notre activité

Le Service Social Maritime a poursuivi l'ensemble de ses accompagnements auprès des futurs marins (jeunes et moins jeunes) dans les différents établissements de formation initiale ou continue, mais également auprès des nouveaux arrivants en entreprise.

Les objectifs sont les suivants :

- Accompagner le jeune qui rencontre une difficultés
- Prévenir les risques sociaux inhérents à l'activité professionnelle maritime
- Savoir interroger les institutions compétentes
- Appréhender l'environnement maritime aussi bien au niveau local qu'au niveau national
- Sensibiliser sur les conduites à risques, le harcèlement et les stéréotypes



Photo de Thomas Troadec - Alexandre et Marwane, étudiants au LPM du Guilvinec, accompagnés d'Isabelle, travailleur social au SSM du Guilvinec



Lycée professionnel maritime (LPM)



12 Référents
SSM



670 Elèves
accompagnés



1 000 Demandes
traitées



5 000 Interventions
sociales

Exemple d'accompagnement

K., élève a peu de contacts avec ses parents. Il vit avec sa sœur qui travaille depuis peu. Elle apprend pendant sa période d'essai qu'elle est enceinte, elle perd son emploi et la situation financière de cette fratrie se dégrade. K. souhaite arrêter ses études car il ne peut plus compter sur le soutien de ses parents et préfère travailler pour aider sa sœur dans le besoin.

Le SSM a été alerté par le lycée. Le jeune homme a été reçu. En accord avec le lycée, nous lui avons proposé d'intégrer l'internat et de solliciter le Fond Social Lycéen (FSL) pour les frais en lien avec sa scolarité. Nous avons orienté la sœur vers les services sociaux du département et de la CAF qui ont pu actionner les droits sociaux et les dispositifs de soutien à la parentalité.

Sur l'année, les équipes ont effectué **124 permanences** au sein des établissements, **184 mises à disposition** et **45 actions collectives** en faveur des lycéens (entrée en formation, entrée dans la vie active ou sur des thématiques ciblés comme les conduites à risques).

16 % des demandes sur l'année sont liées à un accompagnement et des démarches plus poussés comme la constitution de dossier d'aide.

Les référents SSM ont également **apporté une expertise sociale auprès des équipes pédagogiques** des lycées et étaient présents aux conseils d'administration et aux commissions Fond Social Lycéens (FSL), ceci afin de connaître ou d'alerter sur des situations sociales individuelles complexes mais aussi de repérer des comportements collectifs potentiellement à risque.

En 2022, plusieurs actions collectives ont été dédiées à la **prévention du harcèlement et la lutte contre les stéréotypes**. Ce programme de sensibilisation a d'ailleurs été présenté lors de la réunion des directeurs des LPM du mois d'octobre 2022 en présence d'Eric BANEL directeur de la DGAMPA.



Focus sensibilisation par un jeu de rôle (action menée au lycée de Sète)

1) Des élèves avaient pris pour habitude de se parler en utilisant des propos injurieux. À la suite de ce constat et à une augmentation des tensions professeurs/élèves, le travailleur social SSM a proposé à la direction du lycée une action collective destinée à sensibiliser les jeunes.

Elle s'est inspirée d'une action utilisée au Canada qu'elle a personnalisé à la problématique du LPM, sous la forme d'un jeu de rôle « **le jeu des étiquettes et les insultes en milieu scolaire** ». Cette action collective s'est déroulée sur 1h en présence de 22 élèves et du professeur principal.

Elle a permis des échanges riches grâce à des mises en situation, qui pour certaines ont été complexes à mettre en place. Les élèves, le professeur principal et la Direction du LPM ont trouvé cette initiative très intéressante avec l'éventualité de la réitérer l'année prochaine.



2) Suite au repérage d'une possible forme de harcèlement au sein d'une classe, le travailleur social du SSM a proposé d'intervenir avec un jeu de rôle sur le harcèlement (jeu créé par des salariés du SSM). Cette intervention a eu lieu au mois de mai auprès de 7 élèves et en présence de leur professeur principale.

L'intervention en petit groupe a permis d'avoir des échanges de qualité sur la perception du harcèlement et de ce que peut être un stéréotype. Chaque participant a pu apporter une réponse à ses questions. Ce jeu est idéal pour des actions de prévention sur le harcèlement et les stéréotypes et il a été très apprécié par les élèves et le professeur présent.

Témoignage de Marie-Odile Hochard

Travailleur social et référente au LPM d'Etel

« Mon rôle est d'écouter et d'aider les élèves afin de favoriser leur l'intégration dans ce milieu professionnel spécifique. Je suis en relation avec le lycée de manière quasi hebdomadaire. Que ce soit pour effectuer une permanence, organiser une action collective, honorer un rendez-vous avec un élève ou encore pour échanger avec l'équipe pédagogique. La proximité est un atout ! Ainsi, je fais le lien entre le jeune, sa famille qui peut aussi me contacter et les équipes du lycée (Directrice, CPE, enseignant, aide comptable...). »

Récemment un nouveau directeur-adjoint a rejoint le lycée d'Étel et une infirmière scolaire est arrivée. Une nouvelle organisation s'est alors mise en place, facilitant des périodes de forte activité comme la rentrée scolaire. Ces évolutions ont également relancé une dynamique et des actions de sensibilisation travaillées ensemble ont été engagées. »





École Nationale Supérieure Maritime

ENSM
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME



4 Référents
SSM



400 Etudiants
accompagnés



500 Demandes
traitées



4 000 Interventions
sociales

Les difficultés financières représentent **87 % de l'activité du SSM auprès de l'ENSM**. Ces difficultés interviennent principalement dans des moments de fragilité ou des bouleversements familiaux. Sur l'année 2022, les équipes ont effectué **61 permanences** au sein des 4 établissements, **102 mises à disposition** et **8 actions collectives** en faveur des étudiants afin de les sensibiliser sur les conduites à risques, le harcèlement et les stéréotypes.

2 500 interventions sociales ont été effectuées dans le cadre d'un **appui à l'instruction des dossiers de bourses ENSM**, mobilisant plusieurs professionnels SSM. En effet, la gestion plutôt administrative est réalisée par le secrétariat, tandis que l'évaluation sociale notamment dans le cadre de situations complexes, est gérée par les travailleurs sociaux référents.



De par son ancrage local, ses connaissances maritimes et sociales locales, le référent SSM peut activer d'autres dispositifs d'aides afin de répondre à l'équilibre budgétaire des jeunes. C'est le cas de l'aide à la scolarité pour les étudiants boursiers en écoles supérieures maritimes, versée par la CAF qui l'année passée a été attribuée à **120 étudiants**.

Exemple d'accompagnement

Au cours des 2 premières années, et afin de financer ses études, Monsieur F. avait perçu une bourse et l'aide de ses parents. Mais pour l'année scolaire 2022-2023, ses parents doivent également aider leur fille dans le financement de ses études (frais de scolarité, appartement, transport...).

Au regard de leurs ressources, monsieur F. devait s'assumer seul cette année. Il a pu bénéficier d'une bourse ENSM et de salaires perçus lors de ses jobs d'été mais cela ne suffisait pas à couvrir l'ensemble de ses charges. Sa situation financière restait précaire et Monsieur était très inquiet quant à la poursuite de ses études. Nous avons pu mobiliser des aides exceptionnelles de nos partenaires : l'Œuvre du Marin Breton et les Abris du Marin. Ces aides ont permis à Monsieur F. de s'investir sereinement dans ses études.



Focus prévention de la santé sexuelle

Le SSM réalise des actions collectives sur les différents sites de l'ENSM. Depuis 3 ans, nous travaillons au niveau du site de Marseille avec le **CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic)** autour de la prévention de la santé sexuelle. Cette action repose sur l'intervention du médecin du CeGIDD et du SSM auprès des étudiants en 1ère année.

Plusieurs thèmes sont abordés comme :

- les infections sexuellement transmissibles (IST)
- les moyens de contraception (distribution de préservatifs)
- les coordonnées des différents interlocuteurs en matière de santé sexuelle

L'année passée, afin de faciliter les échanges, une boîte à questions anonyme et virtuelle a été mise en place en amont et pendant l'intervention. Cet outil a permis de recueillir une dizaine de questions, auxquelles le CeGDD ou le SSM ont répondu. En 2022, cette intervention a été réalisée auprès des **148 étudiants** du site de Marseille.

Témoignage de Judith Rodriguez

Secrétaire sociale au poste SSM de Saint-Malo

« Les campagnes de bourses ENSM sont importantes. Elles demandent du temps et de la rigueur. Un étudiant souhaitant faire une demande doit obligatoirement passer par le Service Social Maritime. Nous prenons le temps d'échanger avec les familles et les étudiants qui peuvent parfois être un peu perdus dans ce genre de démarches.

Ma collègue, travailleur social et moi-même travaillons en duo. Je réceptionne et fais une première vérification du dossier (pièces justificatives, signatures...) puis ma collègue fait une double vérification et effectue une simulation pour être sûre que l'étudiant réponde aux critères. Je transmets ensuite le dossier à l'ENSM, et pour finir, nous participons toutes les deux aux commissions et apportons des éléments complémentaires si besoin. Pour une bonne organisation nous avons créé des outils de suivi.

En 2022, le poste de Saint-Malo a instruit 58 dossiers (1er, 2ème et 3ème année confondues). Une évolution des effectifs est attendue sur les prochaines années ce qui pourra entraîner une hausse des demandes. »





Centres de formation continue



60 Stagiaires accompagnés



100 Demandes traitées



500 Interventions sociales

Nous intervenons auprès des **6 sites du CEFCM (Centre Européen de Formation Continue Maritime)** pour lesquels un référent SSM est désigné, mais également auprès d'autres structures développant des formations continues (lycées, écoles maritimes...).

Plusieurs problématiques sociales

La question du **financement de la formation** ainsi que la **rémunération** de ces périodes sont problématiques pour les marins.

Le coût pédagogique de la formation peut parfois être pris en charge par différents biais : OPCO, Conseil régional, Pôle emploi, épargne personnel... Cependant, **d'autres coûts financiers** doivent être supportés par le stagiaire : hébergement, alimentation, transport...

Nous avons également eu le cas de **suspensions du contrat** de travail entraînant la perte de certaines prises en charge destabilisant les ressources des stagiaires.



Sensibiliser et prévenir

Tout au long de l'année, les équipes se sont mises à disposition des établissements et ont effectué **16 actions collectives** en faveur des stagiaires afin de les préparer à la vie active.

En effet, les métiers du maritimes étant réglementés et reposant sur des dispositions particulières en matière sociale, le SSM propose des interventions auprès des futurs entrants dans la profession pour les sensibiliser aux **contraintes administratives et financières** du métier de marin.

Lors de nos interventions, nous abordons notamment le thème des arrêts de travail et le montant des indemnités, l'aptitude à la navigation, la fluctuation des ressources, les évènements de mer...

Ces temps d'information permettent également aux futurs marins de mieux comprendre nos missions et de nous solliciter aux besoins pour lever les éventuels freins à leur maintien en formation ou à terme dans l'emploi.



Focus entrée dans la profession (action menée au CEFCM de Paimpol)

En janvier, le SSM est intervenu auprès de 10 étudiants en fin de formation Matelot. Le profil des étudiants, allait de la reconversion professionnelle totale (infirmier, technicien informatique, ouvrier agricole...), à des personnes ayant déjà une expérience de la vie maritime (conjoint collaborateur, pêcheurs plongeurs, maintenance nautique). L'intervention a été réalisée sur la base d'échanges d'expériences et des connaissances de chacun afin de mieux cibler l'orientation.

Un jeu de cartes créé par le SSM a été utilisé afin de lancer les échanges.

Ces derniers se sont rapidement tournés sur les aspects pratiques et démarches liées à l'arrivée dans la profession (affiliation Enim, portail du marin, obligations préalables à l'embarquement, livret maritime, visite médicale des gens de mer et rôle de ce dernier, procédure arrêt maladie, accident du travail...). Nous avons pu ouvrir la discussion sur la prévention des risques afférents à la navigation, l'activité professionnelle maritime et le risque de symptômes post-traumatique liés à un évènement de mer.

L'accompagnement du SSM que nous sommes en mesure de leur proposer tout au long de leur vie professionnelle leur a été présenté avec remise des coordonnées nationales du Service Social Maritime.



Témoignage de Claude Rembaux

Responsable Régionale Sud, basée à Marseille



« Au printemps 2022, nous étions présents sur le salon du recrutement d'équipage à Antibes, organisé par le pôle emploi. Lors de cet évènement, nous avons rencontré plusieurs centres de formation continue maritime.

Nous avons pu leur expliquer les missions du SSM et les différents types d'interventions réalisés pour leurs structures. À la suite de ces échanges nous avons conventionné avec le lycée Paul Augier de Nice (lycée de l'éducation nationale ayant une option maritime) et pu ainsi travailler sur la mise en place d'une action collective en faveur des élèves pour début 2023. »



Autres nouveaux arrivants dans la profession

En 2022, nos interventions dans le cadre de l'entrée dans la profession se sont élargies auprès d'acteurs n'ayant pas comme vocation principale la formation : entreprises, comités des pêches, comités de la conchyliculture, etc. Ces acteurs souhaitent **apporter à leurs adhérents de l'information concernant les droits et les devoirs des marins** dans le milieu maritime.

5 structures nous ont sollicité pour des interventions.

De plus, un partenariat avec un **GRETA** a été mis en place.

Pour répondre à ces sollicitations les équipes ont organisé des **sessions d'actions collectives** à destination d'entrepreneurs dans le cadre d'une reprise ou d'une création d'entreprise.

Ainsi, les marins ont pu obtenir les renseignements indispensables pour **commencer une activité maritime** telles que l'affiliation Enim, l'irrégularité des ressources (en lien par exemple avec le salaire à la part), l'importance d'avoir recours à l'épargne et la mise en place d'un système de prévoyance.

Témoignage de Magali Airieau et Cloé Chasseigne

Travailleurs sociaux aux postes SSM de Marennes et de la Rochelle

« Sollicitées par le CRC Poitou-Charentes depuis plusieurs années, nous sommes, durant l'année 2022, intervenues à 2 reprises lors des sessions de formation intitulées : stages création/reprise d'établissements conchyliocoles. La première intervention regroupait 12 personnes, dont 10 relevaient de l'Enim et 2 de la MSA et la seconde 15 personnes, dont 9 relevaient de l'Enim et 6 de la MSA » nous informe Magali.

« Chaque intervention se voulait la plus participative possible afin de répondre au mieux aux questions collectives des participants. Les échanges étaient à chaque fois riches, intéressants et ont offert l'opportunité au SSM d'être visible et accessible » précise Cloé.

“





Focus semaine de l'emploi maritime en Guadeloupe

Nous avons, cette année encore, maintenu notre implication sur plusieurs territoires dans le cadre de la semaine de l'emploi maritime

Le poste de la Guadeloupe a participé en mars 2022 à la Semaine de l'Emploi Maritime. Cette participation a été l'occasion d'échanger avec des demandeurs d'emplois, des personnes en reconversion professionnelle sur les opportunités de travail dans le secteur maritime.



Nous accompagnons l'arrivée dans la profession !

Dans ce cadre, notre présence auprès de certains armements nous permet aussi de leur rappeler qu'ils peuvent faire appel à nos équipes pour intervenir auprès des nouveaux embauchés et de sécuriser leur parcours d'intégration dans l'entreprise.

Nous présentons également, sur demande, aux autres armements nos services auprès de leurs marins notamment pour « l'entrée dans la profession » (ex: flash info sur les sites des partenaires, envoi de flyers de présentations du SSM, campagne de mailing auprès des entrants dans la profession, ...).

Objectif : faire savoir notre savoir faire !





Bilan de l'activité Faciliter la vie professionnelle

5 000 marins actifs



accompagnés en 2022 (secteurs pêche,
commerce, conchyliculture et plaisance
professionnelle)

52 % de notre activité



Du côté du marin et de sa famille, notre travail est de prévenir les risques
(difficultés financières, maladie, garde d'enfant, handicap, formation).



Au niveau de l'employeur, le SSM constitue un acteur de prévention,
de proximité et apporte son expertise sociale

Dans les 2 cas, notre rôle est de **répondre à leurs questions** en matière de santé au travail, d'accident ou de maladie, de qualité de vie ou encore de difficultés administratives avec les différents organismes (Sécurité Sociale, Impôts, EDF, surendettement...).



Photo de Thomas Troadec - Roland et Lionel, marins pêcheurs, accompagnés d'Amandine, travailleur social au SSM de la Teste de Buch

25



Secteur de la pêche



36 % des marins accompagnés viennent de la petite pêche et 24 % de la pêche côtière.

Les sollicitations sont principalement en lien avec le **travail (32 % des demandes)**. Les autres problématiques sont souvent liées soit à la **santé, soit au financier**, représentant pour chaque **27% des demandes**.

Un rôle d'écoute et de suivi

Notre métier commence par un rôle d'écoute adapté au contexte professionnel. Le SSM permet au marin d'être écouté **en toute confidentialité** selon la règle de non jugement. Afin de faciliter la rencontre, nous nous rendons au plus près des pêcheurs et effectuons des permanences dans un grand nombre de villes côtières.

Selon ses besoins, **nous orientons le marin** vers : les armements, les organismes de droit commun (Enim, CAF) ou les structures de soutien psychologique (CRAPEM, CMP).

En cas de difficultés financières, nous pouvons si la situation le permet, actionner des demandes d'aides auprès de **fonds d'actions sociales ou d'associations caritatives** (Oeuvre du Marin Breton, Les Abris du Marin ou encore La Société des Oeuvres de Mer, Enim).

Un travail de veille

Pour répondre à toutes ces problématiques, le SSM se tient informé de la **actualité du secteur** et maintient un lien étroit avec les organisations professionnelles (comités des pêches principalement).

En 2022, nous avons d'ailleurs participé aux Assises de la pêche et présenté nos actions lors de conférences ou tables rondes.

Enfin, nous renforçons nos connaissances concernant les différents dispositifs (Réforme Pôle Emploi, PAIB*, CPF...) et les équipes ont été formées sur des thématiques précises en lien avec les problématiques de la profession : repérage des risques suicidaires, Risques Psychosociaux, accompagnement lors d'événement de mer..

*Plan d'accompagnement individuel Brexit



Focus suivi des marins étrangers

L'évolution de l'emploi de la main d'œuvre étrangère varie d'un département à l'autre. Les **dossiers s'avèrent toujours plus complexes** notamment en ce qui concerne la délivrance des autorisations de travail. Les démarches sont effectuées uniquement en ligne, sans possibilité d'interlocuteur, rendant ainsi l'exercice difficile et anxiogène pour les demandeurs.



Le SSM a été confronté à plusieurs reprises à des employeurs qui pensaient être en conformité avec la réglementation. En effet, les matelots étrangers embarqués administrativement avaient bien leur qualification professionnelle reconnue et leur aptitude médicale, mais l'employeur avait omis de solliciter l'autorisation de travail, se mettant ainsi en situation d'irrégularité.

Face aux difficultés administratives qui remontent du terrain, **le SSM a élaboré avec l'aide des partenaires, un guide du marin étranger.** Le guide finalisé en fin d'année 2022 est aujourd'hui un outil pertinent qui permet d'apporter des réponses précises aux armateurs concernés. Il est disponible auprès des équipes et sur notre site internet.

Témoignage d'Eugénie Duminy

Travailleur social au poste SSM de Boulogne Sur Mer concernant le Brexit



« Chaque mois, je participe au CODEFI organisé par la sous-préfecture des Hauts de France à Boulogne sur mer. Cette réunion réunit : le Préfet du Département, la Sous-Préfète de Boulogne sur mer, la DDTM, la DIRM, les élus (Département et Région), la Banque de France, le Comité Régional des Pêches, les représentants de la profession, les organisations de producteurs et le Service Social Maritime.

Le CODEFI permet de faire le point sur la situation du BREXIT (nombre de licences accordées, relations avec les Britanniques...) et de rechercher les dispositifs existants qui permettent de soutenir financièrement la filière pêche (arrêt temporaire, aide au carburant, aide financière pour le transport...). Autre exemple, nous avons eu le cas d'un problème d'incendie impliquant plusieurs fileyeurs, le SSM s'est mis à disposition des équipages. Un CODEFI exceptionnel s'est tenu pour réfléchir sur les solutions envisageables pour les armateurs et équipages. Le SSM a procédé à l'évaluation sociale des marins impactés et des rendez-vous ont été proposés. »



Secteur du commerce



2 000 *Marins accompagnés*



4 000 *Demandes traitées*



20 000 *Interventions sociales*

Exemple d'accompagnement

Madame B, navigante depuis 20 ans, est en CDI à temps partiel. Elle vit seule avec ses enfants dont un est en situation de handicap. Elle a été en chômage partiel jusqu'à mars 2022 et son salaire a fortement baissé. Elle a dû avancer des frais médicaux et de garage importants et a eu une retenue CAF qui a déséquilibré ses ressources.

Une collègue navigante l'a encouragé à voir le travailleur social SSM en permanence à quai. Nous avons établi un plan d'action avec Madame pour lui permettre de rétablir sa situation et nous avons sollicité la société des œuvres de mer au titre d'un secours exceptionnel ainsi que les abris du marin qui soutiendront le projet de madame B à hauteur de 1250€. Elle envisage ainsi l'avenir plus sereinement.

55 % des marins suivis sont issus du secteur transports à passagers. Malgré une reprise de l'activité post-Covid, le SSM a été sollicité par de nombreux marins du commerce pour les soutenir face à la crise économique. Les navires de transports à passagers subissent encore du chômage partiel en lien avec la baisse de fréquentation.

Notre réseau s'est mis à disposition des employeurs et de leurs salariés grâce à des référents SSM au sein de leurs entreprises. On compte à ce jour, **16 référents SSM intervenant pour le compte de 40 entreprises**. Des permanences au sein des locaux, à quai mais également à bord ont été organisées. Ainsi, un interlocuteur de proximité est présent pour écouter et soutenir les employés.

Acteur de prévention, nous avons dans l'année mis en place des actions d'informations collectives au sein des structures abordant différents sujets (conduites à risques, harcèlement, arrêts de travail), organisé des groupes de travail et de réflexion (RPS) et participé aux instances internes (CHSCT, commissions).

De plus, dans un souci de **communication auprès des marins** et de visibilité du SSM au sein des entreprises et des partenaires maritimes, les travailleurs sociaux référents ont poursuivi le travail engagé au cours des 2 dernières années au sein du **groupe interne «Les Brèves du social»**. Pour rappel, ce groupe élabore chaque mois une note sociale à destination des marins, diffusée par mail et/ou par voie d'affichage (salle de pause, à bord). Les thèmes abordés en 2022 étaient variés : impôts sur le revenu, difficultés financières, idées reçues sur le SSM, l'Espace Santé, l'addiction, ect.



Focus projet prévention en entreprise (action menée au sein de Corsica Linéa)

En 2022, le SSM a été impliqué dans plusieurs projets au sein des armements. C'est le cas pour Corsica Linéa, avec un projet de prévention des conduites à risques au mois de mars. L'objectif du projet était de remettre en place un travail de partenariat avec Addictions France (anciennement ANPAA) et la psychologue du travail.

Un travail important a été amorcé pour intégrer les domaines suivants :

- La prévention des conduites à risques, addictions et pratiques sexuelles sous stupéfiants
- La refonte des procédures internes de l'entreprise (règlement intérieur, charte éthique, etc)
- Les formations de sensibilisation auprès des officiers



Le projet final a été présenté à la direction en septembre 2022 et en instance CSSCT en octobre. Il faut maintenant préparer les sessions de formation, sensibiliser les États Majeurs et les bords.

Le SSM a également proposé de créer un programme de journée de **formation auprès des personnes arrivant dans l'entreprise** (primo embarquant). Accueillie aux trois jours de formation réglementaire, une 4e journée sera mise en place afin d'aborder la question des valeurs de l'entreprise et celui du volet prévention. Ce projet se mettra en place dès 2023.



Témoignage de David Rolland

Travailleur social au poste SSM de Lorient et référent de la Compagnie Océane et de la Scapêche



« Pour moi, être référent SSM auprès d'armateurs a plusieurs intérêts. Tout d'abord, être proche des marins, leur fournir une écoute et une liberté de parole. Ensuite, apporter mon expertise sociale à l'équipe des ressources humaines de l'entreprise. Je dirais aussi la participation aux instances internes car c'est important de bien connaître la vie de l'entreprise pour accompagner au mieux leurs salariés. En 2022, nous avons d'ailleurs validé avec la DRH de la Compagnie Océane, que je participerai à tous les CSE ainsi qu'à la commission de QVT (qualité de vie au travail) et qu'ils me signaleraient systématiquement les arrêts de travail de plus d'un mois.

Enfin, je suis là aussi pour favoriser la communication, faire passer des messages et assurer un rôle de médiateur. Ça a été le cas l'année passée pour une situation de reprise d'activité après un long arrêt, pour laquelle j'ai pu apporter à la direction des informations complémentaires. Toutes ces interventions régulières me permettent d'être visible et de créer une relation de confiance entre les marins et moi mais également avec les équipes de l'encadrement. »



Secteur portuaire



5 Référents
SSM



400 Personnes
accompagnées



6 000 Interventions
sociales

L'activité portuaire représente **22 %** de notre travail auprès du secteur du commerce (74 % sont des sédentaires et 17 % sont des marins).

Les référents sont pour trois d'entre eux (HAROPA Port Rouen, GPM Nantes et GPM Bordeaux) basés directement dans les locaux des Grands Ports. Le travailleur social intervient dans les périodes transitoires de la vie des salariés, tant sur le plan familial (maternité, maladie, naissance, accompagnement de parents âgés...) que sur le plan professionnel (reclassement, mutation, problème au travail...). Ceci pour accompagner la personne dans le changement et faire le lien avec les organismes compétents.

Référence action logement et handicap

Le travailleur social rattaché au GPM peut être **référent Action Logement**. Il connaît alors les dispositifs proposés, relaie l'information, et aide à la constitution de dossiers ou d'espace personnel.

Au cours de l'année 2022, plusieurs rencontres avec les salariés des ports ont été organisées sur les différents sites ainsi qu'à bord des navires. L'objectif était de rappeler les missions et les domaines d'intervention d'Action Logement et déclencher des demandes de rendez-vous.

Il peut également être **référent handicap**. Dans ce cas, il informe, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap et sensibilise les salariés. Cette année encore nous nous sommes impliqués lors de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

Partenariats extérieurs

En fonction des besoins des marins, les référents entretiennent des partenariats extérieurs avec par exemple les CLIC (Centre local d'information et de coordination), le CRAPEM, les organismes de courtage et de rachat de crédit ou encore la MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap).





Exemple d'accompagnement

Une personne a été signalée par plusieurs salariés du site comme étant en souffrance en raison du décès de sa mère. Le service social l'a accompagné par une écoute de sa souffrance face à ce deuil et un soutien dans les différentes démarches auprès des organismes (caisses de retraite, retraite complémentaire, mutuelle, notaire...).

L'accompagnement a consisté à prévenir les différents organismes du décès (rédaction de courrier, mail, création d'espaces numériques avec une personne en situation d'illectronisme). Un dossier a été constitué et une aide a été obtenue pour les frais d'obsèques auprès de sa mutuelle. Madame a ensuite été réorientée vers les services sociaux de secteur comme la Carsat et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Focus action collective sur le budget

En **partenariat avec le IEDOM** (institut d'émission des départements d'outre-mer), le CRPMEM et le GPM de la Réunion, le travailleur social du SSM a organisé un atelier de sensibilisation à la gestion budgétaire et financière dans le cadre de la semaine de lutte contre l'illettrisme au travail. L'objectif de cet atelier pour les participants était de **mieux comprendre leur rapport avec l'argent et de répondre à leurs questions**.

Nous étions accompagnés par le responsable de formation, qui a pu apporter des précisions plus techniques concernant notamment :

- La gestion du budget et les comptes bancaires
- les différents moyens de paiement
- le volet sécurité (recours en cas d'arnaque)

Deux ateliers regroupant 12 personnes ont eu lieu. Un premier avec des équipes du Grand Port Maritime (en collaboration avec le service RH du GPM) et un second avec des marins pêcheurs et femmes de marins.

Les groupes étaient constitués de profils très variés, ce qui a permis d'alimenter les échanges. Une évaluation de la session était proposée aux participants et les retours ont été très positifs.

Un des points forts de ces temps d'échange est le partage d'outils (inconnus pour la plupart) qui leur permettront une meilleure autonomie concernant la gestion de leur budget (applications mobiles, modèle de pense-bête, site web « mes questions d'argent »).





Secteur conchylicole



Les conchyliculteurs affiliés à l'Enim bénéficient des services du SSM depuis sa création en 2007. Notre collaboration est donc relativement récente en comparaison avec les secteurs de la pêche ou du commerce où il existe un service social spécialisé depuis bientôt un siècle. Ceci explique en partie que les conchyliculteurs ne représentent que **6% de notre public au niveau national**.

Activité localisée

En fonction de l'activité maritime du territoire, les conchyliculteurs représentent une part importante de l'activité de certains postes. C'est le cas pour les équipes intervenant à La Teste de Buch et à Marennes où les conchyliculteurs représentent respectivement, 17% et 56% de l'activité.

Pour aller plus loin, les travailleurs sociaux de La Rochelle, Marennes et Sète se sont investis dans le **partenariat local pour favoriser l'installation et la passation d'entreprises conchylicoles** et se sont impliqués dans des actions collectives de prévention.

Création d'un groupe dédié

Afin de faciliter l'expression de la demande des marins de la conchyliculture sur l'ensemble du territoire, **le SSM est de plus en plus proactif**.

Un groupe de quatre travailleurs sociaux et une Responsable Régionale s'est constitué au sein du SSM pour travailler avec le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) Bretagne Nord.

La première réunion de présentation organisé par le travailleur social référent de ce partenariat, a permis d'être plus visible auprès de ce public.

A ce jour, plusieurs contacts ont été pris et de nouvelles rencontres ont été organisées. Cette initiative semble confirmer que sur certains territoires, **le SSM est encore trop méconnu des conchyliculteurs**.



Focus sur le salon de la Conchyliculture et des Cultures Marines

Chaque année, des travailleurs sociaux du SSM sont présents auprès des partenaires et professionnels lors du **salon national de la conchyliculture de Vannes**. Les salariés du SSM se relaient pour tenir le stand durant les deux jours.



Le bilan pour 2022 est positif ! Nous avons **rencontré plus de 30 personnes**. C'est davantage que les années précédentes. Ce salon est fréquenté par des professionnels à leur compte, des directeurs ou responsables d'exploitation et des salariés curieux de connaître les nouveautés techniques et technologiques.

Les questions posées au stand du SSM sont de plus en plus spécifiques, concernant la DML, l'Enim, la MSA, les impôts... Il y a des salariés mais surtout des futurs ou nouveaux professionnels. Certains ont des interrogations qui nécessitent d'approfondir leur situation. Leurs demandes sont relayées aux équipes SSM locales en charge de leur secteur.

Témoignage d'Amandine Lacoste et de Déborah Vittecoq

Travailleur social et secrétaire sociale au poste SSM de la Teste de Buch

« Les conchyliculteurs représentent 17% de nos bénéficiaires en 2022. Cette année a été particulièrement difficile pour certains d'entre eux. En effet, les feux de forêts du mois de juillet n'ont pas épargné le monde maritime. Les parcs ostréicoles du banc d'Arguin, situés juste en face de la zone d'incendie, ont été touchés par les retombées de cendres. L'envasement du bassin dans les zones les plus éloignées de l'océan, perturbe le développement des huîtres et les ostréiculteurs ne peuvent que constater une baisse de la productivité. La filière, déjà fragilisée par ces événements, a aussi essuyé les tempêtes du mois de novembre qui ont détruit une quinzaine de parcs à huîtres. » déclare Déborah.

« Cette conjoncture entraîne des conséquences économiques pour nos bénéficiaires. Pour les aider nous faisons avec eux un état des lieux de leur situation et recherchons les aides locales et nationales possibles. Notre accompagnement social est caractérisé par la constitution et le suivi de dossiers d'aides mais passe également par de l'écoute et du soutien dans la recherche de solutions. » précise Amandine.

“





Prévention de la désinsertion professionnelle

La **pénibilité du métier** de marin entraîne l'apparition de diverses pathologies qui fragilisent l'état de santé et qui peuvent conduire à des décisions d'inaptitude à la navigation. S'amorce alors pour le marin un long travail de **deuil du métier** et un long parcours vers la reconversion professionnelle. Du côté des entreprises, les situations d'inaptitude définitive à la navigation des marins entraînent inexorablement de lourdes conséquences (perte de main d'œuvre, procédure de licenciement, versements d'indemnités).

Pour ces cas difficiles, **le SSM joue un rôle important dans l'écoute, l'information, le conseil et le soutien** des personnes et entreprises concernées.



3 000 *Mise à disposition envoyées*
au titre d'une problématique santé



1 400 *Marins suivis*
au titre marin malade (arrêt supérieur à 2 mois)

Problématiques financières

La majorité des assurés que nous rencontrons subissent une **diminution des revenus** car ils perçoivent uniquement des indemnités journalières correspondant à 50% du salaire forfaitaire de leur catégorie.

La plupart des marins à la pêche artisanale ne bénéficient pas de prévoyance au salaire. Cette situation entraîne bien souvent un déséquilibre budgétaire important.

Maintien dans l'emploi

Le SSM se tient à la disposition de tous les marins en arrêt de travail pour les accompagner dans leur démarche de **maintien dans l'emploi, voire de reconversion professionnelle**.

À cet effet, il contribue à la constitution des dossiers MDPH (Maison Départementale de la Personne Handicapée) pour la RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé) et les orientations vers des ESPO (Établissements et Services de Pré orientation) et ESRP (Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle).

En 2022, **17 actions d'informations collectives « Marin en arrêt de travail »** ont été organisées par le SSM afin de répondre aux questions du type : « Que se passe-t-il en cas d'inaptitude ? Que vais-je devenir ? Ai-je droit au Pôle Emploi ? Combien de temps ai-je droit aux indemnités journalières ?



Cellules PDP

Des cellules PDP regroupant Médecins Conseils Enim, médecins des Gens de Mer et les travailleurs sociaux ont été créées afin, d'une part de **faciliter les échanges et renforcer le partenariat** et d'autre part, **d'évoquer les situations complexes** de marins en arrêt de travail.

En 2022, le SSM a proposé à l'Enim et au SSGM une structuration de l'organisation des cellules PDP pour en améliorer le déroulement. Les modalités de travail sont en cours de réflexion, avec la signature d'une convention SSM/Enim/DGAMPA.

Les marins peuvent donc compter sur nos équipes pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet professionnel et lever les freins potentiels. Dans ce cadre, notre partenariat avec le SSGM et le service médical de l'ENIM est essentiel.

Exemple d'accompagnement

Monsieur V. en arrêt depuis plus de 6 mois a contacté l'entreprise via les services RH en souhaitant donner sa démission. Le service RH a fait le lien avec le SSM pour entrer en contact avec le marin et faire une évaluation de sa situation. Après plusieurs entretiens, il est apparu que le marin était dans une grande souffrance liée au travail et à un burnout, couplé à des problématiques d'addictions.

Le marin, persuadé de ne plus être « à la hauteur », préférait tout quitter professionnellement. Après un accompagnement avec le SSM, ainsi que la cellule psychologique, il est apparu que les problèmes de Monsieur V. étaient liés aux conditions d'embarquement (longues périodes coupées par des temps de repos trop courts). Il a finalement senti qu'il pouvait envisager de réembarquer en mettant en place des arrangements avec son employeur, qui avec l'appui des services de santé au travail et du SSM a pu adapter le poste de travail de monsieur.

Dispositifs ARPIJ MOAIJ

Nous intervenons également dans le cadre de dispositifs spécifiques dédiés au maintien dans l'emploi. C'est le cas pour l'ARPIJ (Atelier de Remobilisation Pendant l'Indemnisation Journalière) en Région Bretagne et le MOAIJ (Module d'Orientation avec Indemnisation Journalière) en Région Pays de la Loire.

Ces modules ont pour objectif de **remobiliser les assurés en arrêt longue durée ayant un risque d'inaptitude à la navigation et à l'emploi**.

Le SSM a donc la responsabilité d'assurer en tant que prescripteur le suivi des assurés Enim répondant aux critères d'éligibilité et faire émerger une démarche de projet avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

12 marins ont pu intégrer ces dispositifs en 2022 :

- 5 personnes ont validé un projet professionnel
- 5 personnes ont des pistes de projet professionnel
- 1 personne reste sans projet professionnel
- 1 personne a abandonné



Le projet RAME (Réseau d'Aide au Maintien dans l'Emploi)

Ce projet, à destination des **marins de la pêche et de la conchyliculture**, a été lancé par le SSM en 2020 à la suite du repérage de difficultés de maintien dans l'emploi. Il est cofinancé par le Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMP), la Région Normandie et la Fondation BPO. Il **concerne donc uniquement les départements du Calvados et de la Manche**.

Pour répondre aux sollicitations des marins concernés le **Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP)** SSM intervient en complémentarité des travailleurs sociaux. Il propose un accompagnement personnalisé **centré sur le maintien dans l'emploi**.



160 *Marins suivis*
au titre du projet RAME de 2020 à fin 2022



440 *Demandes traitées*
au titre du projet RAME de 2020 à fin 2022



Les plus importantes demandes liées à la santé :

- arrêt de travail
- accident de travail
- inaptitude
- maladie



Les plus importantes demandes liées au travail :

- préparation retraite
- reconversion
- événement de mer
- conflit / licenciement



Les plus importantes demandes liées au financier :

- Déséquilibre budgétaire
- Endettement
- Arrêt de travail
- Gestion budgétaire



Le projet RAME touche à sa fin en 2023. Cependant nous continuons et étendons cette initiative avec le projet RAME GO (Réseau d'Aide au Maintien dans l'Emploi dans le Grand Ouest). 2 CIP supplémentaires sur le secteur Bretagne et Pays de La Loire feront bientôt partis des équipes SSM. Ce projet verra le jour avec le soutien financier du Comité National des Pêches (CNP MEM).





Témoignage de Sébastien Mèche

Conseiller en insertion professionnel au poste SSM de Caen



« La prévention de la désinsertion professionnelle et l'amélioration de la coordination des acteurs du maintien dans l'emploi constituent un réel enjeu. Il s'agit donc désormais d'anticiper davantage les risques et de ne plus agir après coup, alors que l'état de santé du salarié est tellement dégradé qu'aucune solution pérenne ne peut plus être trouvée.

Pour prévenir, anticiper, éviter le risque de perte d'emploi et donc de compétences, les professionnels au service de la santé au travail de notre secteur (CARSAT, Cap emploi, Agefiph, DREETS, MSA, MDPH...) ont organisé, en octobre 2022, un forum dédié au maintien dans l'emploi. Au programme : conférences, ateliers et stands. Nous avons pu alterner échanges avec les participants et partage d'expérience. L'objectif était de trouver des pistes d'actions concrètes pour enrichir les politiques de prévention. »

Exemple d'accompagnement

Monsieur D. marin-pêcheur âgé de 37 ans, a été victime d'un grave accident du travail maritime. Il a gardé des séquelles neurologiques et cardiaques. La Commission Médicale Maritime l'a déclaré inapte définitivement à la navigation en janvier 2022. En complément de l'ouverture de ses droits (licenciement, chômage, ...), le CIP a rencontré Monsieur régulièrement à son domicile. L'accompagnement a commencé par un travail de renforcement positif et de soutien psychologique. Monsieur souhaitait avoir un emploi en lien avec le poisson. Une formation CQP « vente et préparation des produits de la mer » pouvant être financée par la région, le CIP l'a accompagné dans les démarches pour s'inscrire à une formation prévue en mai 2023. Les recherches de financement des frais de déplacement et d'hébergement sont en cours auprès de l'AGEFIPH.

Le 13 septembre 2022, une annonce pour travailler en poissonnerie est parue. Monsieur a postulé en déposant son C.V qu'il avait créé avec l'aide du CIP. Monsieur a fait un essai et il a été retenu. Il est employé en CDI à temps plein. L'employeur est informé de ses difficultés de santé pour adapter son rythme de travail. Une demande de RQTH est en cours pour faciliter l'adaptation du poste. Sa formation viendra compléter ses compétences et lui donner une qualification. L'objectif de retour vers un emploi est atteint et met fin à l'accompagnement RAME.



Evénements traumatiques

46 *Evenements de mer*

(naufrage ou accident, subi par un navire ou par un ou plusieurs marins à bord d'un navire).

23 *Evénements au travail*

(accident du travail, agression, suicide d'un collègue).

Lorsqu'un marin décède ou est victime d'un événement de mer, le SSM collabore avec tous les partenaires maritimes (DML/DM, CRPMEM, CRC, CRAPEM, armements, Enim, centres de gestion...) afin de soutenir au mieux les marins et leurs familles ainsi que l'entreprise et l'équipage. Il s'agit de pouvoir faire une évaluation sociale globale et mettre en place un plan d'action réfléchi, en collaboration avec les acteurs du monde maritime, en fonction des besoins identifiés.

Dans ce type de situation, le SSM prend lien avec :

- **L'armateur** pour l'évaluation de sa propre situation, celle de son entreprise et celle des membres de son équipage
- **Les salariés** au regard de leurs droits (ex : accident du travail maritime) et de l'état de la situation psychosociale et professionnelle
- **Le CRAPEM** (Centre Ressource d'Aide Psychologique en Mer) pour proposer une orientation systématique

Exemples d'accompagnement

Soutien famille et équipage : *Le patron naviguait en compagnie d'un passager sur son navire. Le bateau victime d'une défection mécanique s'est fracassé sur les rochers et a été totalement détruit. Les deux hommes hélitreuillés ont été secourus sains et saufs. L'épouse du marin est salariée de l'armement. Au vu du choc psychologique, le couple et le passager ont pu bénéficier d'une orientation vers le CRAPEM et d'un suivi du SSM.*

Relai CRAPEM : *Un marin décède à bord d'un navire qui était à quai en préparation de mission, avec à son bord 20 marins. Suite au décès, le CRAPEM, la CUMP et le SSM ont été sollicités par l'armement en faveur des marins. Nous avons accompagné sa famille en collaboration avec l'armateur et sollicité l'ensemble du réseau interne pour que chaque membre d'équipage bénéficie d'une mise à disposition et qu'un suivi des marins qui en exprimait le besoin soit réalisé.*

Pour sensibiliser sur les risques du métier, les événements de mer sont **abordés lors de nos actions collectives**, notamment auprès des futurs marins. Nous expliquons ainsi nos missions dans ces cas de figures (droits de réversion, orientation vers le CRAPEM, travail avec la SOM...) et avons également présenté, en **partenariat avec le BEA MER** (Bureau d'enquêtes sur les événements de mer), différentes situations concrètes d'accidents maritimes afin de démontrer qu'une bonne organisation peut sauver des vies et l'importance d'être en permanence en vigilance sur un navire.



Focus groupe de travail interne



Partant du constat que ce type d'événements demande un accompagnement spécifique, le SSM s'est pourvu en interne d'un groupe de travail.

Les participants (7 personnes) se sont réunis régulièrement avec pour objectif de créer un **guide interne** à destination des travailleurs sociaux afin d'**harmoniser les pratiques et servir de guide** pour les travailleurs sociaux nouvellement arrivés dans le service.

Ce guide sert à tous de repère pour agir et pour répondre aux missions de service au profit des marins et de leurs familles.

Témoignage de Laurent Collard

Travailleur social au poste SSM de Cherbourg

« En début d'année, j'ai collaboré avec le BEA MER (Bureau d'enquêtes sur les événements de mer) et le CRAPEM pour accompagner deux familles dans le cadre de la restitution du rapport d'enquête d'un événement impliquant le décès de leurs proches. C'est toujours un moment difficile et douloureux qui nécessite une préparation et un soutien.

Ainsi, en amont, j'ai expliqué aux familles en quoi consistait cette restitution. J'ai précisé que l'objectif n'est pas d'accuser qui que ce soit mais d'analyser les causes pour mettre en place des évolutions et éviter que cela ne se reproduise. Ensuite, je me suis chargé de la partie logistique et opérationnelle de ces rencontres.

Même si le BEA MER a très bien présenté la situation, c'est important pour les familles que des interlocuteurs neutres comme le SSM et le CRAPEM leur apportent une écoute et une aide. »





Bilan de l'activité

Préparer la fin d'activité et accompagner les pensionnés

4 500 personnes
accompagnées dans le cadre
de la préparation à la retraite
ou déjà pensionnés



35 % de notre activité

Le Service Social Maritime assure un rôle d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement des pensionnés lors des événements de vie ou lors de difficultés rencontrées. Les travailleurs sociaux SSM ont pour mission de faciliter l'accès aux droits et aux aides, de prévenir la perte d'autonomie et de favoriser le « Bien vieillir ».

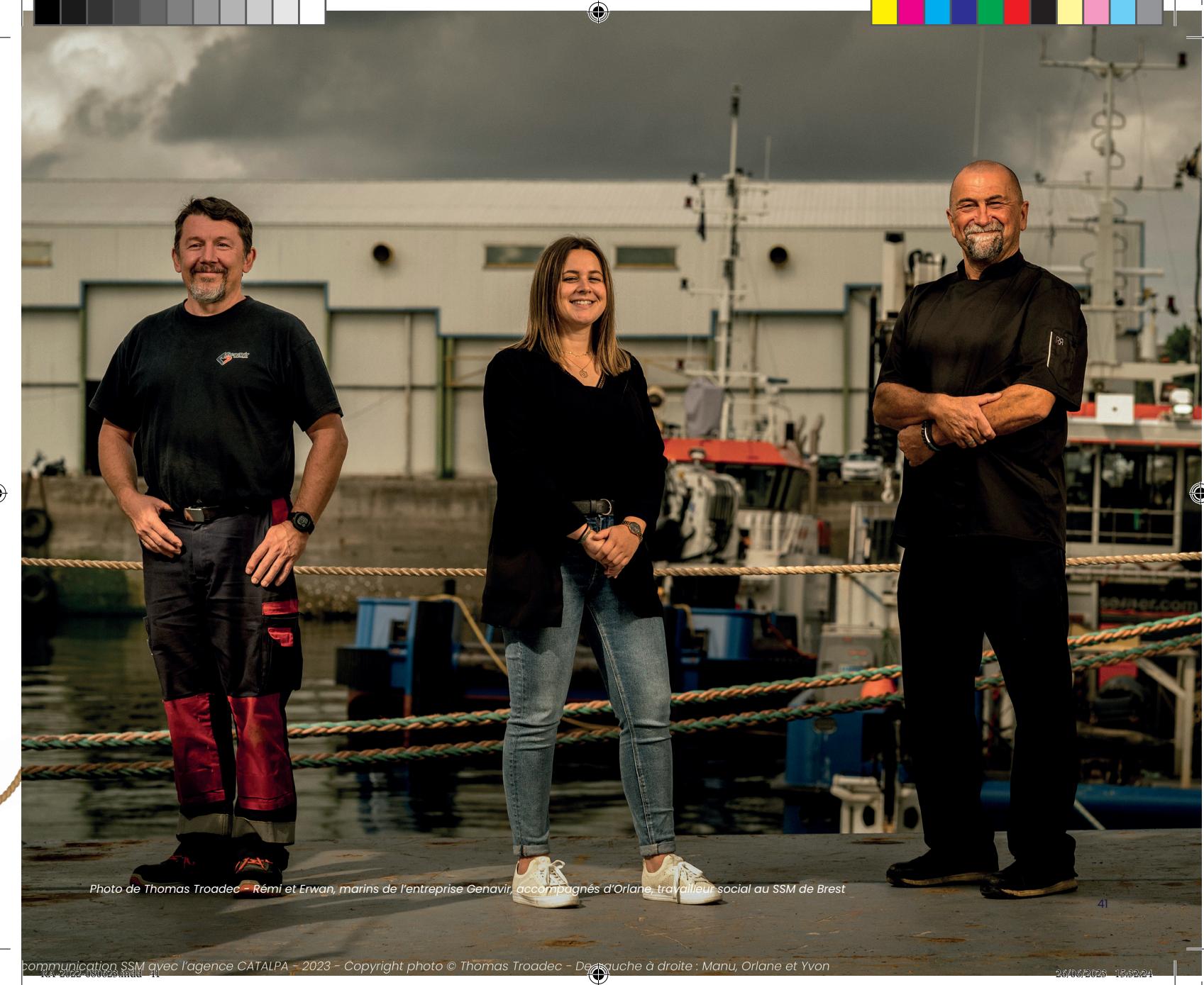


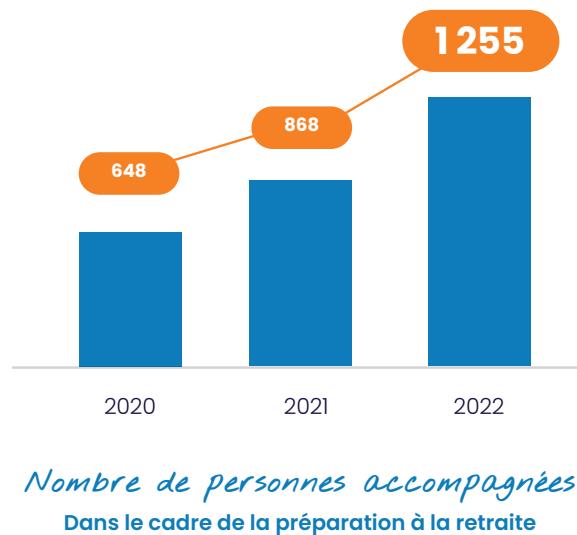
Photo de Thomas Troadec - Rémi et Erwan, marins de l'entreprise Genavir, accompagnés d'Orlane, travailleur social au SSM de Brest

41



Préparation à la retraite

En 2022, le nombre de personnes rencontrées dans le cadre d'un demande de retraite est plus important que les années précédentes.
Il représente 8% de l'activité totale du SSM.



 **45 %**
sont issus du **commerce**

 **40 %**
sont issus de la **pêche**

 **9 %**
sont issus de la **conchyliculture**

57 %
salariés **18 %**
indépendants et patrons **9 %**
sédentaires

Dans deux tiers des cas, les personnes contactent le SSM pour une information, un conseil ou une orientation.

Le SSM propose des rencontres individuelles pour répondre à ces demandes en forte augmentation mais il apparaît nécessaire de **réfléchir à des modes d'informations et d'accompagnements plus adaptés** à cette nouvelle demande.



Témoignage de Yasmine Ait Hamoudi

Travailleur social au poste SSM de Ciboure



« Nous notons une forte demande concernant la préparation à la retraite. Ces dernières années, des difficultés à la pêche associées à la pandémie ont fait prendre conscience à certains marins qui se voyaient encore travailler des années, qu'il fallait être prudent et s'assurer d'avoir au moins une rentrée d'argent par le biais de la pension.

Que les marins envisagent de prendre leur retraite ou qu'ils soient prêts à la prendre, ils passent par le Service Social Maritime pour que nous fassions une demande d'estimation auprès de l'Enim afin de savoir où ils en sont de leur carrière et connaître le montant approximatif de leur future pension de retraite mais également pour les aider à constituer les dossiers et faire les liaisons avec l'Enim.

Cet accompagnement permet au marin d'être rassuré sur ses futurs revenus et répond à certaines craintes liées aux contextes politiques et économiques actuels comme la réforme des retraites, les évolutions des réglementations ou encore le coût du gasoil. »

Focus action collective « bien préparer sa retraite »

En Occitanie une unité, née d'une réflexion de plusieurs professionnels dans la filière conchylicole est apparue en 2022 : l'UITR (Unité Installation et Transmission). Des actions et des accompagnements sont menés en collaboration avec les partenaires dont fait partie le SSM de Sète.

Cette unité est composée de 4 axes :

1. Relever le défi de l'emploi
2. Promouvoir les métiers
3. Faciliter les installations
4. Accompagner les transmissions

C'est pour ce dernier axe que l'équipe de Sète est intervenue sur une action de deux jours sur la partie "Bien préparer son départ à la retraite et la transmission de son entreprise en conchyliculture". Dix patrons conchyliculteurs ont bénéficié de cette formation dont sept affiliés à l'Enim et trois à la MSA.

Cette journée de formation a été de part et d'autre un succès. Nous savons déjà que le SSM interviendra de nouveau courant juin 2023 pour une seconde session en lien avec l'Enim.



Actions individuelles pour les pensionnés



2 300 pensionnés accompagnés



4 000 Demandes traitées



20 000 Interventions sociales

Les pensionnés concernés sont issus à **69 % du secteur de la pêche** ce qui explique une plus grande concentration des accompagnements sur nos postes bretons. En termes d'âge, **92% d'entre eux ont plus de 75 ans**.

Les problématiques abordées concernent principalement la santé (37% des demandes recensées), suivi du financier (36% des demandes). Ces deux thématiques sont souvent associées. Par exemple, des frais de santé importants amènent les personnes à s'adresser aux SSM car leurs ressources limitées ne leur permettent plus de les assumer.

Les travailleurs sociaux comme les secrétaires sociales, relayent, expliquent ou confirment des informations sur les partenaires, sur l'Enim ou encore sur leurs droits et les différentes aides sociales auxquelles les pensionnés peuvent prétendre.

Dans un quart des cas, les équipes apportent un soutien plus régulier en fonction des problématiques rencontrées et de l'évaluation effectuée.

L'évolution de la société vers des démarches administratives de plus en plus dématérialisées **renforce le besoin d'accompagnement** pour ce public âgé.

Le SSM, par sa connaissance des pensionnés, de leurs problématiques et des dispositifs locaux peut être force de proposition.





Focus Complémentaire Santé Solidaire

Face à la diminution des revenus, de nombreux retraités renoncent à adhérer à une mutuelle ou à engager des frais dans des soins très coûteux. Si les ressources sont modestes, la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) peut couvrir ces dépenses de santé.

En 2022, le SSM de la Réunion a été très sollicité pour des problèmes de Complémentaire Santé Solidaire.

En effet, à la suite d'une évolution du dispositif, une seule mutuelle est désormais conventionnée.

Cette dernière rencontre des problèmes de flux informatiques impliquant des retards dans l'accès aux droits chez des personnes âgées anxieuses ne maîtrisant que peu les rouages administratifs et informatiques.

Le travailleur social du SSM a effectué, à plusieurs reprises des échanges et appels téléphoniques avec la plateforme et le service CSS de l'Enim afin de débloquer ces dossiers.



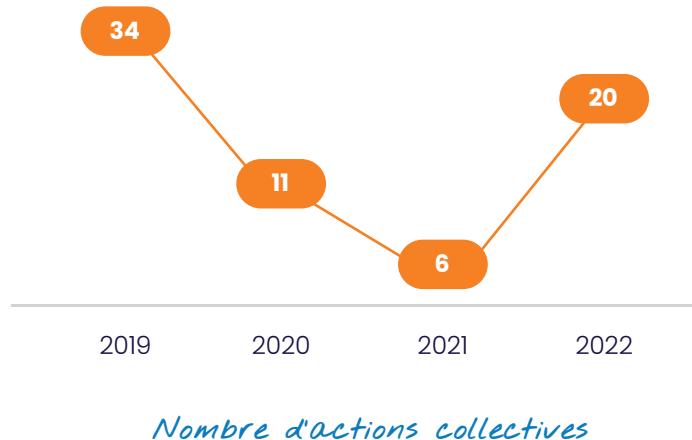


Actions collectives pour les pensionnés

Il y a **105 500 pensionnés Enim en France**. Afin de remplir sa mission de prévention et d'information auprès de cette population, le SSM favorise, lorsque cela est possible, les actions collectives.

Cette modalité d'intervention permet de transmettre des informations ou des messages à un plus grand nombre de personnes afin d'anticiper d'éventuelles difficultés à venir.

Après deux années où les restrictions en lien avec la propagation du COVID ont amené le SSM à fortement diminuer ces rencontres, 2022 marque le retour du collectif.



C'est en participant activement à des **forums locaux «Bien vieillir» ou «aides aux aidants»** que le SSM se présente et promeut l'action sociale de l'Enim. Les équipes du SSM collabore avec les associations des pensionnés de la Marine Marchande (Pêche et Commerce) avec lesquelles elles entretiennent des liens. Régulièrement des **travailleurs sociaux assistent aux assemblées générales** des sections locales ou départementales. Ces lieux de rencontres favorisent les échanges et la transmission d'informations.

Nous **développons notre communication en partenariat avec l'Enim**. Nous diffusons régulièrement des présentations d'actions «Bien Vieillir» sur notre site internet et sur Facebook. Ces actions sont connues des professionnels du SSM qui font le relais au niveau local.

Les postes communiquent durant le premier semestre, sur les dispositifs luttant contre la précarité énergétique par affichage, phoning ciblé ou courriers individuels. L'objectif de ces communications est de favoriser l'accès à l'information pour tous les pensionnés Enim.

Ces actions augmentent également la visibilité du SSM et de l'action sociale de l'Enim auprès des acteurs locaux et des services chargés de la protection des personnes vieillissantes. Nous constatons que **lorsque le SSM est bien identifié, il est plus facilement interpellé** par les partenaires.



Focus rencontres associations de pensionnés

En octobre 2022, Rémi PAIN, directeur du SSM s'est rendu au **97ème congrès de la Fédération nationale des pensionnés** de la Marine Marchande à La Rochelle pour présenter nos actions. La DML 17, l'Enim ainsi que le sénateur de la circonscription sont également intervenus afin de rappeler l'engagement de tous les acteurs dans la promotion du bien vieillir.

Notre participation a été très appréciée des membres toujours heureux de recevoir le Service Social Maritime. Visibilité du SSM, rappel des champs d'intervention, et échanges en direct, sont autant de bonnes raisons pour développer ce partenariat.

Dans la même dynamique, nous avons également assisté à l'**Assemblée Générale des Pays de Loire** en présence du Député Stéphane BUCHOU. Près de **80 personnes ont participé** à cette Assemblée Générale.

Témoignage de Françoise Putigny

Secrétaire Sociale au poste SSM de Noirmoutier

« L'année passée j'ai pu représenter l'Enim et le SSM en participant à un événement organisée par l'ADMR de l'Île de Noirmoutier. Tous les pensionnés du secteur ont reçu une invitation envoyée par l'Enim afin de participer à un spectacle/ quiz interactif sur les médicaments et la polymédication.*

14 personnes étaient présentes dont 8 assurés Enim. Ils avaient d'ailleurs choisi de s'inscrire en contactant le SSM. Ce divertissement ponctué de notes humoristiques jouées par deux comédiens professionnels a beaucoup plu.

A l'issue du spectacle, un goûter était offert et les invités se voyaient remettre un livret « Bon usage des médicaments » ainsi que quelques cadeaux (blocs notes, portes clés, jetons). Ce fut aussi l'occasion pour les pensionnés Enim et moi-même d'échanger et faire connaître nos services. »

“



*Aide à domicile en Milieu Rural



Relations partenaires

Le Service Social Maritime accompagne les principaux acteurs du secteur maritime, dans la mise en oeuvre de leurs politiques sociales.

En complément des conventions nationales, des partenariats locaux sont noués avec de nombreuses organisations et associations afin d'accompagner au mieux nos bénéficiaires.

Le SSM intervient dans la constitution des demandes de prestations ou d'aides financières et s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires institutionnels ou associatifs.

La vocation du Service Social Maritime est d'apporter une aide globale (matérielle, psychosociale et professionnelle) aux marins et leurs familles confrontés à des problématiques variées telles que : la maladie, les accidents, l'invalidité, le handicap, la dépendance ou encore le vieillissement.



L'Etablissement National des Invalides de la Marine est l'organisme qui gère le régime spécial de sécurité sociale et de retraite des marins. Partenaire historique, **il finance le SSM à hauteur de 27 %.**

Le Service Social Maritime assure pour le compte de l'Enim un **rôle d'accueil, d'information, d'accompagnement social et de prévention.** De plus, nous intervenons dans le cadre de la constitution des demandes d'aides sociales disponibles auprès de l'Enim :

- Les aides en cas d'accident du travail maritime, de maladie professionnelle, de maladie et de maternité
- Les aides favorisant le maintien à domicile
- Les aides aux aidants
- Les aides au titre du handicap
- Les aides en cas de décès
- Les dispositifs de prévention

Depuis 2 ans, nous remarquons une **nette augmentation des demandes d'aide à l'accompagnement à domicile** (40%).

Les ressortissants Enim (actifs et pensionnés) représentent près de **75 % du public accueilli par le SSM.** Notre partenariat permet de renforcer l'accompagnement social, d'améliorer la qualité de service rendu et de développer l'accès aux droits.

*Aides Financières Spécifiques suite à un problème de santé



Le Service Social Maritime est **engagé aux côtés de la CNAF** (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) pour fournir un accompagnement social auprès des marins et leurs familles. Nous les aidons à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

La CNAF est également un de nos financeurs, nous travaillons ensemble dans le cadre d'une convention qui a été renouvelée en 2022. Notre objectif est d'accompagner les allocataires du monde maritime à accéder à l'ensemble de leurs droits, de soutenir les familles confrontées à des moments difficiles et de veiller au maintien des liens entre parents et enfants.

La CNAF dispose elle aussi d'aides que les équipes SSM peuvent solliciter pour les bénéficiaires :

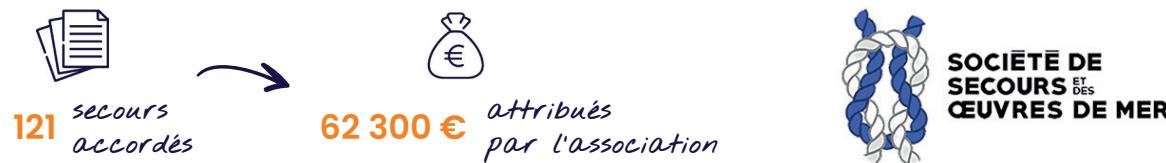
- Aide au projet social et familial
- Soutien à la famille en cas de décès du conjoint
- Aide à l'hébergement pendant les périodes de formation
- Aide à la scolarité pour les étudiants boursiers en écoles supérieures maritimes (**80 % des demandes**)



L'**Œuvre du Marin Breton** (OMB) est une association qui poursuit l'action de Jacques de Thézac en éditant chaque année l'almanach du Marin Breton. Les sommes récoltées permettent de proposer, en lien avec le SSM, des dons ou des avances remboursables sans intérêts aux marins rencontrant des difficultés.



Les Abris du Marin, association Loi 1901, continue l'œuvre sociale que Jacques de Thézac avait initiée en 1900 : venir en aide, dans l'esprit le plus désintéressé aux marins de la marine marchande (pêche et commerce) et à leurs familles. Ainsi, aujourd'hui, l'association intervient auprès des marins sur des dépenses inattendues à la suite d'une baisse brutale de revenus due à un accident du travail ou une maladie.



SOCIÉTÉ DE SECOURS ET DES ŒUVRES DE MER

La Société de Secours et des Œuvres de Mer a pour but de fournir une assistance matérielle et morale aux gens de mer et à leurs familles. Elle exerce son action notamment par le soutien d'institutions destinées aux marins tel que le Service Social Maritime. Nous faisons appel à eux dans le cadre d'aides financières proposées aux gens de mer et à leurs familles.

Durant l'année 2022, ont été accordés :

- **32 « secours d'urgence »** venant en aide aux veuves et orphelins lors d'un décès
- **68 « secours scolaires »** mis en place pour les orphelins scolarisés
- **21 « secours exceptionnels »** permettant de soutenir les gens de mer rencontrant des difficultés temporaires afin de pallier des situations sociales graves qui n'entrent pas dans les différents circuits d'aides déjà existants



Mot du Directeur général



Une année 2022 encore riche en projets, partenariats et des accompagnements sociaux toujours nombreux.



Une année 2022 de transition, avec le renouvellement de nos conventions partenariales avec l'Enim et la CNAF qui ont réitéré leur confiance au SSM et à ses équipes pour accompagner les marins et leurs familles.

Une année 2022 marquée par un nouveau logo, un nouveau site internet et une nouvelle identité visuelle après la création du SSM il y a maintenant 15 ans.



Un rapport d'activité 2022, et l'occasion faire connaître celles et ceux qui font vivre le SSM sur les territoires maritimes au quotidien. Travailleurs sociaux, secrétaires sociales, personnel du siège ou de l'encadrement, nous avons souhaité cette année mettre en avant leur savoir-faire et leur engagement auprès de la communauté Maritime.



Et oui, le SSM peut faire tout ça ! Et nous devons le faire savoir....



Mais si le SSM peut le faire c'est grâce à la réactivité, l'inventivité, la proximité et la disponibilité de toutes les équipes au plus proche des besoins des marins et des armements.

Une année 2022 pour prendre le temps de toutes et tous les remercier.

Rémi Pain

Directeur du Service Social Maritime





53



Prévention
Proximité Conseil
Ecoute Soutien Intervention
Accompagnement Information
Confidentialité aide



N'hésitez pas à suivre notre
actualité sur les réseaux sociaux



Rapport d'activité 2022 - Service Social Maritime
Siège Social, 2 rue Bertrand Geslin 44000 Nantes

Réalisation
Service communication SSM

Impression
CAF de Loire Atlantique, service reprographie

Crédits photos
Istock - Unsplash - Freepik - Thomas Troadec

Illustrations
Nathalie BERNARD, Facilitatrice Graphique
nathaliebernard.fr

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de
valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM



Pour plus d'informations rendez-vous sur :

ssm-mer.fr

02 40 71 01 50 - info@ssm-mer.fr